

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 59 (1962)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Société romande d'apiculture

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

### **Rapport du service de pesées de ruches pour l'année 1961**

L'année 1961 n'a pas été favorable pour l'apiculture, quelques rares augmentations furent enregistrées. Malgré cela, les résultats me sont parvenus plus régulièrement qu'en 1960.

Douze balances, propriété de la SAR sont en action et nous recevons des résultats d'apiculteurs ayant leur balance personnelle.

Les relevés mensuels se font le 10 de chaque mois et sont à adresser au préposé pour le 15, dernier délai.

La balance rend de précieux services en année de disette, car l'apiculteur peut intervenir avant l'arrêt de la ponte ou la perte totale de la colonie.

Nonante et un résultats de pesées me sont parvenus et 86 ont pu être utilisés pour notre rapport mensuel, 5 étant arrivés trop tard. La miellée a été abondante dans les vallées du Doubs ainsi que dans quelques régions extrêmement localisées.

#### *Renseignements phénologiques*

De quelques apiculteurs très consciencieux et ayant des dons d'observations, nous parviennent des rapports complets et précis. Cette action doit être poursuivie et soutenue en plaine tout particulièrement. En montagne et pour tout apiculteur qui s'intéresse à l'apiculture pastorale, nous leur conseillons vivement de se mettre à la disposition de M. le D<sup>r</sup> Wille, du Liebefeld, votre dévouement et vos dons d'observations seront précieux pour la recherche des producteurs de miellats.

A vous tous, précieux collaborateurs, la SAR vous dit merci et en avant avec courage pour 1962.

Romanel, février 1962.

*R. Bovey.*

### **Procès-verbal de la 86<sup>e</sup> assemblée des délégués tenue à Lausanne, le 10 mars 1962**

La séance est ouverte à 10 h. 10 par M. Paul Meunier, président central. Il souhaite à chaque délégué une cordiale bienvenue et espère que l'assemblée se déroulera dans un esprit de sincère collaboration.

Aucune modification n'étant demandée à l'ordre du jour, il sera suivi comme présenté par le comité :

1. *Ouverture et contrôle des pouvoirs*

Fait ressortir la présence de 104 délégués et un délégué de fédération. Sont absents les délégués des sections de Morges et du Jorat.

2. *Désignation des scrutateurs*

Sont désignés et acceptent leur mandat MM. Chappuis, Clerc, Cuendet et Rolinet.

3. *Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée*

Le procès-verbal ayant paru dans le numéro de juillet 1961 de notre journal, sa lecture n'est pas demandée. Il est adopté à l'unanimité.

4. *Rapport du président*

M. Paul Meunier rappelle, en premier lieu, la mémoire de notre cher membre au comité central, Fortuné Ridoux, qui a été si brusquement arraché à l'affection des siens. Tous ont su apprécier ses qualités et nous conserverons de lui un agréable souvenir. Il tient ensuite à remercier M. A. Gonet pour toute l'activité qu'il a déployée au cours de ces quinze dernières années au sein du comité central. Homme clairvoyant et impartial, portant à la terre et aux abeilles un amour profond, il a su se faire estimer de chacun.

Le rapport qui sera publié in extenso dans notre journal est mis en discussion par M. A. Gonet, vice-président. Il est adopté à l'unanimité.

5. *Finances*

a) *Rapport de la fiduciaire sur l'exercice 1961*

Le président en donne lecture.

b) *Rapport de la commission de vérification*

Seules les conclusions de ce rapport qui a paru dans le numéro de mars de notre journal sont lues, au nom de la commission, par M. Pochon.

La discussion est ouverte. M. Muller, au nom des sections neuchâteloises, demande à ce que soit créé un Fonds de propagande de manière à ce que le comité ait l'argent nécessaire au moment voulu sans être obligé de charger l'exercice en cours de sommes importantes. Il regrette que diverses charges soient venues grever le compte dépenses diverses et il souhaite que le comité central s'applique à amortir le compte panonceaux. M. Meunier

lui répond que le comité s'est déjà penché sur ce problème. Si le Département de l'économie publique prend à sa charge une partie des frais occasionnés par la propagande faite cette année, nous pourrions alors virer cette somme à un fonds spécial. Quant aux panonceaux, ils sont amortis. C'est par erreur qu'ils figurent encore à l'actif de notre société car les étiquettes à elles seules ont une valeur de Fr. 3456.—.

Mis aux voix, les comptes 1961 sont adoptés à l'unanimité.

c) *Budget 1962*

L'assemblée des délégués y figure pour Fr. 4000.—. Dans ce poste, il y a non seulement les frais de déplacement, mais également les frais pour achat des plats et gobelets (Fr. 1162.— pour cette année), ainsi que les frais occasionnés par la commission de vérification. Nous avons pu ramener les frais d'impression du journal de Fr. 32 457.— à Fr. 31 000.—, à la condition de ne sortir que 11 numéros par année. Un numéro unique janvier-février nous éviterait d'adresser le numéro de janvier à des sociétaires démissionnaires, car les listes, le plus souvent, ne sont pas encore entre les mains du caissier central.

M. Gobo, au nom de la Fédération neuchâteloise, demande à ce que les comptes rendus des sections n'occupent pas plus d'une demi-page. M. Fankhauser soulève la question des impôts qui passent de Fr. 250.— à Fr. 350.—. Cette année nous aurons à payer l'impôt de défense nationale.

A titre d'essai pour 1963 l'assemblée à l'unanimité se prononce en faveur de la parution de notre journal onze fois par année.

Mis aux voix le budget 1962 est adopté à l'unanimité.

d) *Fixation de la cotisation pour 1963*

Le comité propose de la maintenir à Fr. 8.50. Adopté à l'unanimité.

e) *Désignation des sections vérificatrices*

La commission de vérification propose de modifier l'article 36 des statuts, de manière à ramener de 6 à 4 le nombre des membres. Le comité appuie cette proposition.

Mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

6. *Modification de l'article 13 des statuts*

En vue de faire des économies le comité propose de diminuer le nombre des délégués en prévoyant que chaque section a droit à un délégué par cent membres ou fraction de cent. Le président tient à déclarer que cette proposition n'a pas rencontré l'unanimité au sein du comité.

M. Jaquier remercie le comité pour son effort d'équilibrer le budget. Il constate qu'en l'espace de dix ans la cotisation à la Romande a augmenté de 30 %. Au nom de la Fédération valaisanne il propose la modification suivante de l'article 13 des statuts :

« Chaque section a droit à deux délégués. Les sections de plus de cent membres ont droit à un troisième délégué.

M. Schmid, au nom de la Genevoise, s'élève contre cette proposition. Il aimerait connaître le montant de l'économie que le CC réaliserait. Il s'agirait d'une somme d'environ 400 francs.

M. Schaller de la section Jura Nord estime que l'économie réalisée n'en vaut pas la peine. Il propose le statut quo.

Le comité central retire sa proposition aux applaudissements de l'assemblée.

#### *7. Adoption des rapports publiés dans le journal*

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

#### *8. Nominations statutaires*

En remplacement de MM. P. Meunier, A. Gonet et feu F. Ridoux, les fédérations valaisanne, vaudoise et fribourgeoise proposent MM. V. Bohnet, E. Bassin et G. Chassot.

Mises aux voix, ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

#### *9. Désignation d'un président central*

M. Bourgeois, au nom de la section de Lausanne, présente M. R. Bovey, qui a toutes les qualités pour faire un bon président de par ses compétences apicoles et ses contacts avec les milieux agricoles et arboricoles. Mise aux voix, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Bovey remercie l'assemblée pour sa marque de confiance. Il tient à reporter cet honneur sur son père et son oncle qui tous deux étaient apiculteurs, ainsi que sur M. Chabanel, ancien président de la section de Lausanne. Le jour où la Suisse entrera dans le Marché commun, un grave problème se posera aux apiculteurs. Il mettra toutes ses forces pour chercher une solution qui sauvegarde leurs intérêts.

M. Sueur, président de la Fédération vaudoise, propose de nommer M. A. Gonet, membre d'honneur de la Romande. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. M. Gonet remercie l'assemblée pour ce témoignage de gratitude. Au nom des apiculteurs romands il remercie M. Paul Meunier, président sortant de charge, pour tout le travail qu'il a accompli. C'est en 1950 qu'il succéda à M. l'abbé Gapany comme président central. Dès ce moment, grâce à son dynamisme, à sa droiture d'esprit, sa cordialité, à son amour profond des abeilles, il va s'attacher à sauvegarder l'unité des

apiculteurs et par un regain d'activité, imprimer à la Romande une vie et une orientation nouvelles. C'est avec regret que chacun le voit partir et lui souhaite, au sein de sa famille et de ses abeilles, une heureuse retraite.

C'est aux applaudissements de l'assemblée que la proposition de M. Germanier de nommer M. P. Meunier président d'honneur de la SAR est accueillie.

M. P. Meunier remercie MM. les délégués pour leur témoignage de gratitude auquel il est très sensible. Il n'a jamais fait que son devoir. Il y est parvenu grâce à l'appui, au travail et au dévouement des membres du comité. Ils doivent tous, avec lui, partager les félicitations qu'il vient de recevoir.

#### 10. *Tirage au sort de la circonscription du concours de ruchers*

Le tirage au sort désigne la circonscription 9 : La Gruyère, La Veveyse, Haute-Broye et La Glâne.

#### 11. *Proposition de la Fédération jurassienne relative à la date de l'assemblée des délégués*

M. Wissmann précise la demande de la Fédération jurassienne : retarder d'un mois la date de l'assemblée des délégués ou si ce n'est pas possible accorder aux sections un délai supplémentaire de un mois pour faire leurs propositions. M. Meunier lui répond que ce n'est pas possible car toute documentation relative à l'AD doit être remise à l'imprimerie jusqu'au 15 février au plus tard. Le délai pourrait être reporté à cette date limite.

A l'unanimité l'assemblée adopte la modification de l'article 19 des statuts en reportant du 31 janvier au 15 février la remise au CC des propositions des sections devant figurer à l'ordre du jour de l'AD.

*A suivre*

### **Maladies des abeilles en avril 1962**

#### **Acariose**

| <i>Canton/district</i>  | <i>Localité</i>    | <i>cas</i> | <i>Canton/district</i>  | <i>Localité</i> | <i>cas</i> |
|-------------------------|--------------------|------------|-------------------------|-----------------|------------|
| <i>Argovie</i>          |                    |            | <i>Appenzell Rh. I.</i> |                 |            |
| Aarau                   | Erlinsbach         | 1          |                         | Appenzell       | 1          |
| Baden                   | Wettingen          | 1          |                         |                 |            |
|                         | Spreitenbach       | 1          | <i>Bâle-Campagne</i>    |                 |            |
| Brougg                  | Oberflachs         | 1          | Sissach                 | Auwil           | 1          |
|                         |                    |            |                         | Gelterkinden    | 1          |
| <i>Appenzell Rh. E.</i> |                    |            | <i>Bâle-Ville</i>       |                 |            |
| Mittelland              | Teufen             | 1          |                         | Bâle            | 3          |
|                         | Buehler            | 1          |                         |                 |            |
| Hinterland              | Schachen b/Herisau | 2          | <i>Berne</i>            |                 |            |
| Vorderland              | Heiden             | 4          | Buren s/A               | Dotzingen       | 1          |
|                         | Wolfhalden         | 2          |                         |                 |            |



| <i>Canton/district</i> | <i>Localité</i>    | <i>cas</i> | <i>Canton/district</i>              | <i>Localité</i>      | <i>cas</i> |
|------------------------|--------------------|------------|-------------------------------------|----------------------|------------|
| <b>Acariose</b>        |                    |            |                                     |                      |            |
| Frutigen               | Frutigen           | 3          | La Chaux-de-Fonds                   | Sagne-Eglise         | 1          |
| Konolfingen            | Oey-Ried           | 1          | Le Locle                            | Les Combes           | 1          |
|                        | Bowil              | 1          |                                     | Les Pont-de-Martel   | 1          |
|                        | Oberdiessbach      | 1          | Val-de-Travers                      | Les Verrières        | 1          |
| Laufon                 | Blauen             | 1          | <b>Vaud</b>                         |                      |            |
| Nidau                  | Kapf ob Twann      | 1          | Aigle                               | Les Plans s/Bex      | 1          |
| Niedersimmental        | Oberwil i/S.       | 1          |                                     | Les Posses           | 1          |
| Courtellary            | Orvin              | 1          |                                     | Le Sépey             | 1          |
| Franches-Montagnes     | Muriaux            | 1          |                                     | Vers l'Eglise        | 1          |
| Moutier                | Mervelier          | 1          | Avenches                            | Vallamand            | 1          |
|                        | Tavannes           | 1          | Moudon                              | Moudon               | 1          |
|                        | Tramont s/Moutier  | 1          | Orbe                                | Le Day               | 1          |
| La Neuveville          | Prêles             | 2          | Pays-d'Enhaut                       | Les Moulins          | 1          |
|                        |                    |            |                                     | Rougemont            | 1          |
|                        |                    |            | Vevey                               | Chardonne            | 1          |
|                        |                    |            |                                     | Monts-de-Corsier     | 1          |
| <b>Saint-Gall</b>      |                    |            | <b>Loque américaine</b>             |                      |            |
| Altöttingen            | Mosnang            | 2          | <b>Bâle-Ville</b>                   |                      |            |
| Gaster                 | Betlis b/Weesen    | 1          | Bâle                                | Bâle                 | 1          |
| Gossau                 | Abtwil             | 1          | <b>Berne</b>                        |                      |            |
|                        | Andwil             | 1          | Berne                               | Berne                | 1          |
|                        | Arnegg             | 1          |                                     | Holligen             | 1          |
|                        | Oberarnegg         | 1          |                                     | Ittigen              | 1          |
| Rorschach              | Grub               | 1          |                                     | Zuzwil               | 6          |
|                        | Rorschacherberg    | 2          | Fraubrunnen                         | Aemligen/Konolfingen | 1          |
| Saint-Gall             | Saint-Gall         | 3          | Konolfingen                         | Balm b/Meiringen     | 1          |
| See                    | Ricken             | 1          | Oberhasle                           |                      |            |
| Unterrheintal          | Balgach            | 1          | <b>Lucerne</b>                      |                      |            |
|                        | Diepoldsau         | 1          | Hochdorf                            | Eschenbach           | 1          |
|                        | Rheineck           | 1          | <b>Schwyz</b>                       |                      |            |
|                        | Staad              | 1          | Schwyz                              | Steinen              | 1          |
| Untertoggenburg        | Ganterschwil       | 1          | <b>Fribourg</b>                     |                      |            |
| Werdenberg             | Buchs              | 1          | See                                 | Ulmiz                | 1          |
| Wil                    | Niederbüren        | 1          | <b>Vaud</b>                         |                      |            |
| <b>Schwyz</b>          |                    |            | Aubonne                             | Apples s/Moudon      | 1          |
| March                  | Galgenen           | 1          | Moudon                              | Bussy s/Moudon       | 1          |
| Schwyz                 | Ibach              | 3          | Vevey                               | Saint-Légier         | 1          |
|                        | Rothenurm          | 1          | <b>Loque européenne</b>             |                      |            |
| <b>Soleure</b>         |                    |            | <b>Berne</b>                        |                      |            |
| Lebern                 | Altreu/Selzach     | 1          | Konolfingen                         | Oberwichtach         | 1          |
|                        | Granges            | 1          | <b>Saint-Gall</b>                   |                      |            |
| <b>Thurgovie</b>       |                    |            | Sargans                             | Berschis             | 2          |
| Arbon                  | Arbon              | 1          |                                     | Mols                 | 1          |
|                        | Stachen-Arbon      | 1          |                                     | Walenstadt           | 1          |
| Kreuzlingen            | Bohrenweg-Neuwilen | 1          | <b>Fribourg</b>                     |                      |            |
| Weinfelden             | Kehlhof-Berg       | 1          | Sarine                              | Matran               | 1          |
| <b>Valais</b>          |                    |            | <b>Section apicole du Liebefeld</b> |                      |            |
| Entremont              | Bruson             | 1          |                                     |                      |            |
| Monthey                | Saint-Gingolph     | 1          |                                     |                      |            |
| östl. Raron            | Bitsch             | 1          |                                     |                      |            |
| Saint-Maurice          | Saint-Maurice      | 1          |                                     |                      |            |
| <b>Zurich</b>          |                    |            |                                     |                      |            |
| Dielsdorf              | Sünikon            | 1          |                                     |                      |            |
| <b>Zoug</b>            |                    |            |                                     |                      |            |
|                        | Neu-Aegeri         | 1          |                                     |                      |            |
|                        | Unterägeri         | 1          |                                     |                      |            |
| <b>Neuchâtel</b>       |                    |            |                                     |                      |            |
| Boudry                 | Chez-le-Bart       | 1          |                                     |                      |            |

## La santé dans nos ruchers

Il n'est de secret pour personne qu'à la base de toute vie, le facteur santé joue un rôle de premier plan.

Privé de ce bien précieux, l'homme ne peut vivre normalement ; sa vie est inerte, il végète. Il en est de même de tous les êtres de la création y compris nos abeilles qui elles aussi, ont besoin d'une robuste santé pour vivre normalement leur éphémère durée.

La liste des maladies des abeilles transmise régulièrement par la section apicole du Liebefeld, donne dans une certaine mesure, une idée de l'état sanitaire du rucher suisse, plus spécialement en ce qui concerne les maladies épizootiques reconnues. Mais, indépendamment de ces dernières, d'autres maladies connues ou inconnues font d'importants ravages dans nos ruchers, mettant à rude épreuve le courage et la patience de l'apiculteur.

### *L'acariose.*

La dernière liste des maladies des abeilles publiée par la section apicole du Liebefeld dans le présent numéro, donne au lecteur une idée de l'extension prise par l'acariose sur l'ensemble du territoire suisse. Cette maladie réapparaît un peu partout, provoquant à maints endroits de véritables catastrophes. A quoi faut-il attribuer la recrudescence de cette maladie ?

Si l'hiver dans sa première partie tout au moins, n'a pas été très rigoureux, il a par contre été moins clément dans la seconde. Le soleil a brillé la plupart du temps par son absence et la température s'est chargée de tenir les colonies en réclusion prolongée durant de nombreuses semaines. Il paraît logique d'admettre que la réclusion forcée à l'état de grappe de nos abeilles, a permis aux acares de se multiplier à souhait, d'occuper tout à leur aise, les trachées de la nouvelle génération et de réduire dans des proportions variables, la vigueur et la force des colonies en tant que l'anéantissement de ces dernières n'était pas constaté.

La nouvelle génération, la force de demain en claustration imposée par un froid glacial qui persiste, par un hiver qui tient en échec le printemps, est atteinte dans sa santé au moment le plus inopportun. En effet, l'expérience a prouvé que les traitements tant au Frow qu'au Folbex doivent se faire, le premier en l'absence de couvain et le second au début ou en fin de saison. Dans les conditions actuelles quelle est la voie à suivre ? Nos spécialistes du Liebefeld de même que nos praticiens les plus expérimentés n'ont certainement pas la tâche facile ; il importera de leur faire confiance dans les mesures envisagées qu'ils voudront bien porter à la connaissance de nos lecteurs.



### *Les loques*

Elles aussi, ont la vie tenace ; si le tableau d'avril 1962 n'indique rien d'alarmant comparativement à celui plus sombre des mois d'août et septembre 1961, il est à prévoir sans être trop pessimiste, que dès que les visites des inspecteurs auront eu lieu, des cas nouveaux seront signalés. Il y aura donc aussi dans ce genre de maladie, une lutte à engager en vue de freiner la disparition de nombreux ruchers.

### *La dysenterie*

Dans certaines contrées du Jura plus spécialement, sous l'effet d'un automne clément, la forêt a trop généreusement mis du miellat à disposition des abeilles ! Récolté très tardivement (en septembre et octobre), ce miellat insuffisamment travaillé par les abeilles à l'intérieur des ruches, a provoqué par suite d'une réclusion prolongée, une forte dysenterie, entraînant dans certains cas la mort des colonies, et dans d'autres, un sérieux affaiblissement de ces dernières. Cette manne tant souhaitée de la forêt, venue trop tardivement, en cette fameuse année de contrastes 1961, peut être taxée de néfaste par bon nombre d'apiculteurs. Si la venue tardive du printemps le fait apprécier davantage, elle confirme par contre les appréhensions des apiculteurs relatives à la santé de leurs abeilles. Mais c'est précisément dans l'adversité qu'il faut lutter courageusement sans défaillance et toujours encore savoir remettre l'ouvrage sur le métier.

Quelles conclusions faut-il tirer de cette situation peu réjouissante de l'état sanitaire de nos ruchers ?

Les conditions météorologiques si défavorables lors du renouvellement des reines en 1961 comme en général durant la plus grande partie de la saison apicole, sont une des principales causes car, si le bon miel de fleurs a de multiples vertus pour l'homme, il les réserve également pour l'organisme de l'abeille. Face à la disparition de plusieurs de ses colonies, l'apiculteur repérera les forces qui contre vent et marée ont tenu le coup. Placées apparemment dans des conditions identiques, force est de reconnaître que certaines souches bravent les caprices d'une nature hostile à la santé des ruchers ; lors de la sélection en vue des élevages, ce facteur ne sera pas négligé.

*G. Matthey.*

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

---

### **pour juin 1962**

Le mois de mai jusqu'à ce jour n'a pas tenu toutes ses promesses en nous imposant un régime de douches écossaises.